



# ANSSI


Agence nationale  
de la sécurité des  
systèmes  
d'information

L'ANSSI > LA CYBERSÉCURITÉ EN FRANCE > L'AGENCE NATIONALE DE LA SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION > HISTORIQUE DE L'ANSSI

## HISTORIQUE DE L'ANSSI

*L'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information est l'héritière d'une longue série d'organismes chargés d'assurer la sécurité des informations sensibles notamment de l'État.*

- la Direction technique du chiffre (DTC), créée en 1943 à Alger ;
- le Service central technique du chiffre (STC-CH), qui lui a succédé à Paris en 1951 ;
- le Service central du chiffre et de la sécurité des télécommunications (SCCST), créé en 1977 ;
- le Service central de la sécurité des systèmes d'information (SCSSI) en 1986 ;
- la Direction centrale de la sécurité des systèmes d'information (DCSSI) créée par le décret n° 2001-693 du 31 juillet 2001 au sein du Secrétariat général de la défense nationale.

Le décret n° 2009-834 du 7 juillet 2009  créant l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information donne à cette agence, en plus de la sécurité des systèmes d'informations de l'État, une mission de conseil et de soutien aux administrations et aux opérateurs d'importance vitale, ainsi que celle de contribuer à la sécurité de la société de l'information, notamment en participant à la recherche et au développement des technologies de sécurité et à leur promotion.